



BULLETIN D'ADHESION 2017
ASSOCIATIONS – PROFESSIONNELS – COLLECTIVITES

Association / Club / Collectivité / Organisme :

Représenté(e) par (Président ou Trésorier):

Nom et prénom du correspondant AF3V :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Tél. :

E-mail :

souhaite adhérer à l'Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes.

J'accepte de faire partie de la liste de discussion AF3V : af3v-adherents@af3v.org

J'accepte de recevoir par mail et non par voie postale la lettre d'information de l'AF3V.

Cotisation pour les associations locales ou régionales

Montant adhésion - moins de 50 adhérents **20 €**

Nombre adhérents :

- de 51 à 100 adhérents **30 €**

- de plus de 100 adhérents **30 €** + 0,10 € par adhérent, plafonné à 120 € :

Cotisation pour les fédérations ou associations à vocation nationale

Montant adhésion

180 €

Adhésion de soutien

300 €

Cotisation pour les Conseils Régionaux et Conseil Généraux

Montant adhésion

1000 €

Cotisation pour les autres collectivités territoriales et organismes (CRT/CDT, OT, Communes...)

Montant adhésion

- inférieur à 10 000 habitants **150 €**

- de 10 000 à 50 000 habitants **300 €**

- supérieur à 50 000 habitants **500 €**

150 €

300 €

500 €

Cotisation pour les professionnels (restaurateurs, hébergeurs, loueurs, magasins vélo...)

Montant adhésion

- Implantation locale

300 €

- Implantation nationale

1000 €

Règlement de votre cotisation

Bulletin à renvoyer avec votre règlement :

- par chèque à l'ordre de l'AF3V
- par virement bancaire en précisant bien votre nom dans le libellé de l'ordre de virement.

Banque	Guichet	N° Compte	Clé	Domiciliation
10278	02203	00048652202	70	CCM Toulouse Bonnefoy

- Pour un virement depuis un pays étranger : IBAN :FR76 1027 8022 0300 0486 5220 270
BIC : CMCIFR2A

- Par carte bancaire avec notre partenaire bancaire Crédit Mutuel : <https://www.apayer.fr/af3v>
en précisant « cotisation »

Le :

à :

Signature :